



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

<b>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</b> <b>Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Éducation</b> <b>Bureau des Formations de l'Enseignement Technique et des Partenariats Professionnels</b> 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Marc CHAUCHARD Tél : 01 49 55 42 69 Fax : 01 49 55 40 06 Réf. Interne : Réf. Classement :	<b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/SDPFE/N2005-2097</b> <b>Date: 20 décembre 2005</b>
---	---

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture  
et de la pêche

à

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux  
de l'agriculture et de la forêt

 Nombre d'annexe: 1

**Objet :** Mise en ligne de la consultation des projets des référentiels du baccalauréat technologique.

**Bases juridiques :**

**Résumé :**

**MOTS-CLES :** BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE, REFERENTIELS

<b>Destinataires</b>	
<b>Pour exécution :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale</li><li>- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM</li><li>- Inspection générale de l'agriculture</li><li>- Hauts-commissariats de la République des TOM</li><li>- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts</li><li>- Inspection de l'enseignement agricole</li><li>- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</li><li>- Unions nationales fédératives d'établissements privés</li></ul>	<b>Pour information :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</li><li>- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</li></ul>

Afin de prendre en compte les orientations préconisées par le IVème schéma prévisionnel national de l'enseignement agricole, il a été décidé de créer un nouveau baccalauréat technologique applicable à la rentrée scolaire 2006.

Dans ce cadre, nous présentons le projet de rénovation engagé.

Selon les orientations définies dans ce schéma, le baccalauréat technologique comprendra une série unique et il se substituera aux actuelles séries «Sciences et technologies de l'agriculture et de l'environnement» (STAE) et «Sciences et technologies du produit agroalimentaire»(STPA).

Conçu comme la voie de formation technologique de l'enseignement agricole au côté de la voie professionnelle et de la voie générale, il se devra d'occuper une place privilégiée, donnant accès à l'enseignement supérieur court et long (BTSA, BTS, licences professionnelles, classes préparatoires aux grandes écoles ...).

Cette rénovation, engagée en 2003, a fait l'objet de la publication d'une note de cadrage des travaux d'écriture des référentiels, le 26 juillet 2005.

Elle s'est poursuivie dans le courant du dernier semestre de l'année 2005 par la tenue de deux séminaires d'écriture organisés par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, associant l'Inspection de l'enseignement agricole et les enseignants des établissements publics et privés.

Cette rénovation constituera la base de la réflexion sur l'évolution des BTSA et leurs inscriptions dans les principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur qui s'appliqueront prochainement.

Les principaux éléments de cadrage pris en compte pour construire cette réforme du volet technologique des formations du ministère de l'agriculture et de la pêche sont :

- une seule série dont l'appellation définitive n'est pas encore arrêtée, qui doit se positionner de manière lisible et attractive entre les voies professionnelles et générales ;
- des enseignements généraux et technologiques fournissant une culture commune humaniste, scientifique et technologique ;
- trois axes clairement identifiés :
  - agriculture, territoire et société,
  - le fait alimentaire,
  - la gestion du vivant et des ressources ;
- un Espace d'Initiative Locale (EIL) en cohérence avec le projet d'établissement, permettant à chacun de valoriser sa pédagogie, ses compétences et son contexte territorial ;
- les EIL auront quatre entrées possibles :
  - aménagement du territoire, gestion et préservation de l'environnement,
  - systèmes de production agricole,
  - transformation des produits de l'agriculture,
  - animation et développement des territoires ruraux ;
- le volume horaire et le cadrage attribués aux EIL permettront une réelle prise en compte des spécificités locales.

Ce projet réaffirme et renforce l'approche technologique qui permet à l'élève, à l'issue de sa formation d'envisager une poursuite d'études vers **toutes** les spécialités du BTSA actuel et vers un grand nombre de BTS de l'Education Nationale, voire d'autres possibilités (IUT, Université ...).

Le projet mis en consultation comprend :

- le cadrage horaire :
  - 1860 heures sur 2 ans,
  - 62 semaines,
  - 30 heures par semaine,
  - 10 heures hebdomadaires en dédoublement pour les groupes à effectifs réduits et pour la pluridisciplinarité,
  - un dédoublement à 50 % pour les sciences et techniques,
  - une pluridisciplinarité de 3 heures par semaine avec 6 heures de potentiel enseignant,
  - 8 semaines de stages collectif et individuel dont 6 prises sur la scolarité ;
  
- l'architecture du référentiel :
  - dix matières regroupées :
    - d'une part, en un tronc commun de 9 matières pluridisciplinaires,
    - d'autre part, en un Espace d'Initiative Locale permettant l'acquisition d'une démarche technologique commune au travers des enseignements d'approfondissement technologique, à l'initiative des établissements,
  
  - un stage collectif de 2 semaines affecté au tronc commun ;
  - un stage collectif de 1 semaine affecté à l'EIL ;
  - un stage individuel de 5 semaines choisi en fonction de l'EIL suivi.

C'est l'ensemble des projets de référentiels de ce baccalauréat technologique que nous mettons en consultation avant sa mise en œuvre à la rentrée scolaire 2006.

Des indications sur le règlement d'examen seront données.

Une mise en ligne partielle de l'architecture est envisagée fin décembre.

La consultation générale est organisée **du 5 janvier 2006 au 25 janvier 2006**. Durant cette période, les projets de référentiels du baccalauréat technologique seront accessibles sur **educagri** à l'adresse suivante :

<http://www.educagri.fr/pedago/refbactec/consultbactecho.htm>.

L'ensemble des remarques devra être transmis par courrier :

**à la DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE**  
**Sous-direction des Politiques de Formation et d'Education**  
**Bureau des Formations de l'Enseignement Technique**  
**et des Partenariats Professionnels**  
**1 ter avenue de Lowendal**  
**75700 PARIS 07 SP**

à l'aide du formulaire ci-joint ou par courrier électronique à l'adresse :

[consult.bac-techno@educagri.fr](mailto:consult.bac-techno@educagri.fr)

Le Chargé de sous-direction

Alain SOPENA

# ANNEXE 1



**Direction générale de l'enseignement et de la recherche**  
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation  
Bureau des formations de l'enseignement technique et des partenariats professionnels

## CONSULTATION GENERALE SUR LE PROJET DE REFERENTIEL DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

NOM - PRENOM :		REGION :	
(merci de cocher la case correspondante)		<input type="checkbox"/> ENSEIGNANT <input type="checkbox"/> ELEVE <input type="checkbox"/> PARENT D'ELEVE	
		<input type="checkbox"/> DIRECTION D ETABLISSEMENT	
		<input type="checkbox"/> BRANCHE PROFESSIONNELLE	
		<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser) :	
REPONSE REDIGEE INDIVIDUELLEMENT		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
REPONSE REDIGEE COLLECTIVEMENT		NOM DE L'ETABLISSEMENT OU DE L'ASSOCIATION :	
DATE :			
SIGNATURE(S):			

Pour une bonne utilisation de vos remarques, merci *d'organiser votre réponse à partir du plan ci-dessous*, en faisant clairement ressortir vos propositions.

<b>1 - OBSERVATIONS PORTANT SUR L ENSEMBLE DU PROJET</b>
Architecture :
Organisation :

**2 - OBSERVATIONS ou SUGGESTIONS PORTANT SUR DES MATIERES**

**21. OBSERVATIONS**

*Intitulé de la matière :*

\* sur les objectifs :

\* sur le contenu :

\* sur le volume horaire :

\* sur les modalités pédagogiques :

**22. SUGGESTIONS**

*Intitulé de la matière :*

\* sur les objectifs :

\* sur le contenu

\* sur le volume horaire

\* sur les modalités pédagogiques

**3 - OBSERVATIONS SUR LA PLURIDISCIPLINARITE OU LES STAGES**

**4 - PROPOSITIONS SUR L'INTITULE DE LA SERIE**